

Compte rendu de séance

Séance du 6 Novembre 2019

L'an 2019 et le 6 Novembre à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en Mairie sous la présidence de CATIN Régine Maire

Présents : Mme CATIN Régine, Maire, M. VERITE Patrice, Mme RANGER Fabienne, M. BOURGEOIS Philippe, Mme LION Sandrine, Mme BAUDOT Martine, Mme TRICHET Louissette, M. LAURENT Fabien, Mme GERVAIS Anne-Marie, Mme JOLY Marie-Claude, Mme DURAND Brigitte, M. DUVIC Patrick, M. FONT Antoine, Mme CHEVREUX Carole, M. MONS Jean-Pierre, Mme FOUACHE Marie-Paule, M. STRODIJK Augustin

Excusé(s) ayant donné procuration : M. BEC Eric à Mme LION Sandrine, M. CAILLEUX Jacques à M. VERITE Patrice

A été nommé(e) secrétaire : Mme GERVAIS Anne-Marie

Présentation d'une note d'opportunité de la MISSION BOCAGE par Madame PORTIER.

Cette note a pour objectifs :

- De donner un aperçu de l'intérêt technique, environnemental et économique d'un projet de chaufferie bois
- De confirmer ou infirmer l'engagement dans une opération bois-énergie, qui se limite toutefois, dans un premier temps, à la réalisation d'une étude de faisabilité
- De définir le périmètre du projet

Les scénarios étudiés, au niveau du périmètre, sont :

- Scénario 1 : ensemble des bâtiments (Mairie, Ecole Elémentaire, Maison de l'enfance, Foyer Yves Duteil, EHPAD)
- Scénario 2 : sans Yves Duteil
- Scénario 3 : sans Yves Duteil et la Mairie
- Scénario 4 : Uniquement bâtiments scolaire

Le bilan se fera essentiellement sur les scénarios 3 et 4 avec trois systèmes de chauffage différents :

- Plaquettes + un appoint
- Granulés + un appoint
- Granulés sans appoint

Il s'emblerait que le plus opportun serait le scénario 3 associant l'EHPAD et les établissements scolaires.

Une étude de faisabilité réalisée par un bureau d'études RGE pourrait permettre :

- De vérifier ces hypothèses
- D'élargir l'étude sur notamment une solution bois + solaire ou Eau Chaude Sanitaire indépendante
- Optimisation du réseau de chaleur
- Evoquer une solution containers.

Le projet pourrait être subventionné par l'ADEME et le SIEML.

Mr FONT réagit positivement à cette étude de chauffage à granules qui avait été envisagé dans son programme et se félicite que ce projet soit étudié.

Le Conseil Municipal accepte le compte rendu du précédent Conseil Municipal, sans remarque.

1 - DEMISSION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL

Vu le courrier de Madame FOUACHE Marie-Paule réceptionné en mairie le 2 octobre 2019 portant démission de son mandat de conseiller municipal à la date du 2 octobre 2019,

Vu le tableau du Conseil Municipal,

Monsieur STRODIJK Augustin, candidat suivant de la liste, accepte de remplacer Madame FOUACHE Marie-Paule au Conseil Municipal,

A l'unanimité (pour : 18 contre : 0 abstentions : 0)

2 - Décision Modificative n°1

Pour rappel le total du budget 2019 est de 707 116,76 € pour l'investissement et de 1 302 126,07 € pour le fonctionnement. La présente décision modificative change le total de la section investissement à 764 516,76 € et modifie celle de la section fonctionnement à 1 385 426,07 €.

A l'unanimité (pour : 18 contre : 0 abstentions : 0)

3 - Redevance d'occupation du domaine public pour l'année 2019 - ORANGE

Madame le Maire expose au Conseil Municipal que dans le cadre de la loi de réglementation des télécommunications et notamment en application des articles R20-45 à R20-54 du code des postes et communications électroniques, la commune est en droit de percevoir une redevance pour l'occupation du domaine public par les ouvrages d'ORANGE. Le montant de la redevance est d'un montant de 1 912,04 € pour l'année 2019.

A l'unanimité (pour : 18 contre : 0 abstentions : 0)

4 - ACTE CONSTITUTIF D'UNE REGIE DE RECETTES ET D'AVANCES

A la demande de la trésorerie municipale de Saumur, l'acte constitutif de la régie de recettes et d'avances a été modifié.

Madame le Maire propose au Conseil Municipal cette nouvelle délibération.

A l'unanimité (pour : 18 contre : 0 abstentions : 0)

5 - INDEMNITE AU COMPTABLE PUBLIC

Mme le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération en date du 19 septembre 2017, allouant une attribution d'une indemnité à Madame Gisèle KAPFER, comptable du trésor au taux de 50 % par an.

Le calcul est porté sur la moyenne annuelle des dépenses de 1 265 714,00 € :

Taux de l'indemnité est de 50 % soit un total de l'indemnité de 227,17 €.

A la majorité (pour : 17 contre : 1 abstentions : 0)

6 - SUBVENTION EXCEPTIONNELLE POUR OCCE ECOLE MATERNELLE

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il a été voté lors du budget primitif 2019 un montant de 1 000 € pour les voyages et déplacements de l'école maternelle

Or, l'école maternelle doit déposer un acompte auprès du fournisseur afin de réserver l'animation retenue.

La Commune ne pouvant payer directement cet acompte, Madame le Maire propose de verser ces 1 000 € à l'OCCE sous forme de subvention exceptionnelle afin de ne pas retarder le paiement de cet acompte par l'OCCE.

A l'unanimité (pour : 18 contre : 0 abstentions : 0)

7 - Subvention au profit de l'association "Ligériens de cœur"

Madame le Maire informe le Conseil Municipal de la demande de l'association "Ligériens de cœur", celle-ci organise les transports solidaires sur les communes de la Côte et donc sollicite auprès de la commune de Fontevraud l'Abbaye une aide financière de 500 € pour l'acquisition d'un véhicule.

A la majorité (pour : 17 contre : 0 abstentions : 1)

8 - Mise en place d'une participation à la protection sociale complémentaire

Le Conseil Municipal décide de participer à compter du 1er janvier 2020, dans le cadre de la procédure dite de labellisation, à la couverture de prévoyance souscrite de manière individuelle et facultative par ses agents, Le Conseil Municipal décide de verser une participation mensuelle de 5 €, proratisée au temps de travail.

A la majorité (pour : 17 contre : 0 abstentions : 1)

9 - ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE AU SERVICE TECHNIQUE

Le Conseil municipal de la Commune de Fontevraud l'Abbaye,

Considérant qu'il est nécessaire de recruter un agent contractuel pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité au sein de son service technique ;

Sur le rapport de Madame le Maire et après en avoir délibéré décide;

Le recrutement d'un agent contractuel dans le grade d'adjoint technique pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité pour une période d'un an allant du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020 inclus.

Cet agent assure les fonctions d'agent des espaces verts à temps complet pour une durée hebdomadaire de service de 35/35^{ème}.

A l'unanimité (pour : 18 contre : 0 abstentions : 0)

10 - Convention de mise à disposition le Presbytère

Madame le Maire informe le Conseil Municipal de la demande de location du Presbytère par la Paroisse Saint Vincent des Coteaux de Saumur pour faire des permanences un mercredi tous les 15 jours.

Madame le Maire propose au Conseil Municipal d'établir une convention d'une durée d'un an et de fixer la location à 20 € par mois.

A l'unanimité (pour : 18 contre : 0 abstentions : 0)

11 - Acquisition d'un berceau du multi accueil auprès du Syndicat des communes de la Côte

Madame le Maire propose au Conseil Municipal d'acquiescer pour l'année 2019, un berceau du multi-accueil auprès du Syndicat des communes de la Côte pour permettre à une famille de Fontevraud l'Abbaye de pouvoir bénéficier en priorité d'une place au multi-accueil.

Le coût de ce berceau s'éleva à 9 806 € pour un an.

A l'unanimité (pour : 18 contre : 0 abstentions : 0)

12 - Programmation 2019 "Rénovation du réseau d'éclairage public"

La commune de FONTEVRAUD L'ABBAYE par la délibération du Conseil Municipal en date du 6 novembre 2019 accepte de verser un fonds de concours pour l'opération et selon les modalités suivantes :

- Rénovation Eclairage Publique programme 2019
- Secteur du Grand Clos, cité des Moulins, rue des Caffeaux, secteur des Coteaux, rue des Potiers, rue de Beaulieu, avenue du 11 Novembre et rue des Perdrielles

- montant de l'opération 99 037,00 €

- taux du fond de concours : 50,00 % (99 037,00 €)

- montant du fond de concours à verser au SIEM : 49 518,51 € HT

Les modalités de versement du fonds de concours seront conformes aux dispositions du règlement financier en vigueur.

A l'unanimité (pour : 18 contre : 0 abstentions : 0)

13 - Avant-projet de l'aménagement de la RD145 à Beaulieu

Madame le Maire expose au Conseil Municipal l'estimatif des travaux ainsi que l'avant-projet de l'aménagement de la RD145 à Beaulieu présenté par l'Agence Technique Départementale.

L'avant-projet est estimé pour un montant prévisionnel de 29 860,00 € HT.

A l'unanimité (pour : 18 contre : 0 abstentions : 0)

14 - Demande de Subvention auprès du Département dans le cadre de la répartition du produit des amendes de police

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de déposer un dossier de demande de subvention concernant l'aménagement de la RD 145 à Beaulieu.

A l'unanimité (pour : 18 contre : 0 abstentions : 0)

15 - Avant-projet de l'aménagement de l'avenue Rochechouart et le carrefour entre l'avenue Rochechouart et la rue Saint Mainboeuf

Madame le Maire expose au Conseil Municipal l'avant-projet de l'aménagement de l'avenue Rochechouart ainsi que l'estimatif des travaux présentés par le Cabinet TALPA.

L'avant-projet est estimé à 99 974,50 € HT avec une première tranche conditionnelle où l'on retrouve :

- l'option 1 revêtement en pavés joints végétalisés au centre du giratoire avec un estimatif de 4 905,00 € HT,

- l'option 2 l'abri bus avec une estimation de 6 000,00 € HT.

Une deuxième tranche conditionnelle pour l'aménagement du carrefour entre l'avenue Rochechouart et la rue Saint Mainboeuf avec un estimatif de 54 939,00 € HT.

A l'unanimité (pour : 18 contre : 0 abstentions : 0)

16 - Demande de subvention auprès de la DREAL pour l'aménagement de l'avenue ROCHECHOUART et le carrefour entre l'avenue ROCHECHOUART et la rue Saint MAINBOEUF

Madame le Maire expose au Conseil Municipal que dans le cadre de l'aménagement de l'avenue ROCHECHOUART et le carrefour entre l'avenue ROCHECHOUART et la rue Saint MAINBOEUF, la commune peut déposer une demande de subvention auprès de la DREAL.

A l'unanimité (pour : 18 contre : 0 abstentions : 0)

17 - Mobilisation en faveur du livre et de la lecture dans les écoles

Madame le Maire expose que dans le cadre de la mobilisation en faveur du livre et de la lecture, le ministère de

l'Education Nationale et de la Jeunesse entend encourager l'implantation ou la redynamisation d'espaces dédiés spécifiquement à la lecture dans les écoles.

Le Conseil Municipal approuve la mise en place du cadre de la mobilisation en faveur du livre et de la lecture dans l'école élémentaire et souhaite verser la somme de 100 € pour la mise en œuvre de ce plan.

A l'unanimité (pour : 18 contre : 0 abstentions : 0)

INFORMATIONS DIVERSES :

- La salle du Conseil Municipal de la Mairie sera en rénovation à partir du 12 novembre 2019, la salle de commissions sera la suivante, puis l'escalier. Pour les couleurs de la peinture retenues sont :
 - ocre clair pour les murs
 - et ocre plus soutenu pour les entourages fenêtre.
- La plaque de cocher a été restaurée et remise à sa place.
- Les devis pour les chemins situés au-dessus des murs de Mr BRUNEAU et Mme GALLE sont arrivés et devront être étudiés.
- Monsieur BOURGEOIS relancera les Pompes Funèbres Générales pour la reprise des concessions car nous n'avons toujours pas de nouvelles.
- Madame le Maire remercie les élus qui se sont investis dans le nettoyage du cimetière avant la Toussaint.
- Concernant le PLUI, une enquête publique aura lieu du 18 novembre 2019 au 19 décembre 2019, une permanence avec le commissaire enquêteur aura lieu en Maire le **4 décembre 2019 de 9 h à 12 h**.
- CCAS : pour le goûter spectacle, il a été retenu le spectacle de « Spectabilis » chansons de Bourvil.
- Pour la cérémonie du 11 Novembre le rendez-vous est comme d'habitude au monument aux morts place du 8 mai à 9 h 30.
- L'inauguration du Square JEAN-PIERRE MOCKY aura lieu le **11 novembre 2019 à 15 h30**
Les Caves « Robert et Marcel » sont partenaires de cet événement. Environ 120 personnes sont attendues. Elle sera suivie d'une projection d'un court métrage à la salle Yves Duteil.
- Une pensée pour les disparus récents :
 - Monsieur CHAUVEAU Jean-Claude
 - Monsieur MILLET Pierre
 - Madame PREMAT Madeleine
- Madame le Maire informe le Conseil Municipal ne se représentera pas aux prochaines élections municipales.

Prochaines réunions :

- Commission Finances : le **Jeudi 21 novembre 2019 à 20 H 30**
- Conseil Municipal : le **Mercredi 4 décembre 2019 à 20 H 30**
- Conseil Municipal pour le vote du budget aura lieu le **Mardi 10 mars 2020**.